



Nous contacter



- Responsable/animatrice jeunesse : Jessica

tel : 07 68 35 64 81

jessica.bazot@csi-guerigny.fr

- Accueil Centre Social

tel : 03 86 60 43 60

2 rue du Dr Beaume 58130 Guérigny

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30



Intercommunal J. PILLET

Le local jeunes de Guérigny

pour les 13-17 ans



Tout savoir sur le local



Pour qui ?

Le local est ouvert pour tous les jeunes entre 13 et 17 ans, habitant sur les 6 communes d'intervention du CSI (Urzy, Poiseux, Guérigny, Saint Martin d'Heuille, Saint Aubin les Forges, Vaux d'Amognes) ou fréquentant le collège de Guérigny.

Quand ?

Le local est ouvert :

- Pendant l'année scolaire, 1 vendredi soir sur 2 (de 17h30 à 22h30, avec possibilité de transport le soir jusqu'au domicile du jeune) et certains mercredis après-midi selon les projets en cours.
- Pendant les vacances scolaires avec des séjours, mini séjours, activités, sorties.... selon les projets.

Comment s'inscrire ?

Tout d'abord, il faut passer au Centre Social prendre les fiches d'inscriptions (fiches sanitaires, autorisations...) ainsi que les programmes. Prendre contact avec la responsable jeunesse.

Ensuite, il faut rapporter les fiches remplies et une attestation d'assurance ainsi qu'une photocopie des vaccins.

Ce qu'on y fait !

Le local est un lieu où les jeunes se retrouvent pendant les heures d'ouverture, encadrés par l'animatrice jeunesse. C'est au cours de ces temps d'échange qu'ils peuvent monter différents types de projets de séjours, de sorties, d'activités, d'aides aux personnes...

Le local possède également une cuisine équipée, un billard, un babyfoot, internet pour les recherches...

L'animatrice est à l'écoute des jeunes.

Un projet, qu'est-ce que c'est ?

Au local, les jeunes sont acteurs de leurs envies et de leur besoins. Les projets qui peuvent être de plusieurs formes sont montés avec et par les jeunes (recherches d'activités, de lieux d'hébergements, d'actions d'autofinancement, demandes de subventions, suivi du budget...) ce qui demande un engagement de la part du jeune et de sa famille.

Combien ça coûte ?

Il faut être adhérent au Centre Social 14€ et payer la cotisation de 25€ au local jeunes. Le local est ouvert sur le principe de l'accueil libre, donc gratuit sauf repas pris en commun, sortie ou séjour.